

LE 10^{ème} HOMME

Son devoir est de penser différemment

25 septembre 2019

Un lobbying pour la santé pas très crédible

Par Bill Wirtz



Les Dessous de l'Union Européenne

Introduction

Depuis son passage de la Communauté économique européenne (CEE) à l'Union européenne (UE), le spectre des tâches de l'Union s'est largement étendu au-delà des questions économiques.

De nos jours, la Commission européenne traite notamment **des sujets de santé**, dont l'objectif (louable dans son intention) est de nous rendre tous plus sains et heureux.

Pour ce faire, l'Union Européenne a choisi d'opter pour **des politiques paternalistes** mais se charge également de choisir la validité des nouveaux produits sur le marché unique européen.

Mais la politique de la Commission Européenne va plus loin que ça. L'UE **finance des organisations non gouvernementales (ONG)** qui ont pourtant **des liens questionnables avec des entreprises privées**. Sous l'apparente lutte pour la santé, il y a surtout des intérêts privés qui orientent le débat.

Dans le rapport du mois vous apprendrez :

- Pourquoi l'UE adopte de plus en plus de mesures paternalistes
- Comment des intérêts privés utilisent les ONGs pour s'octroyer des faveurs
- Pourquoi les ONG sont loin d'être neutres dans leur défense de mesures politiques sur la santé

Table des matières

Introduction.....	2
Ni cigarette, ni pastis, ni soda	3
Les ONG, porte-paroles de l'Union européenne.....	4
Les intérêts cachés derrière les mesures anti-tabac.....	6
Conclusion	8

Ni cigarette, ni pastis, ni soda

Le département de la santé de la Commission européenne est dirigé aujourd'hui par le Commissaire lituanien Vytenis Andriukaitis. Le socialiste balte veut être le champion de la santé publique, surtout à travers sa politique anti-tabac.

Son équipe de bureaucrates à Bruxelles propose et supporte de nouvelles mesures pour améliorer la santé publique notamment en exigeant une augmentation des seuils minimaux des taxes sur le tabac. En juin de cette année, la Commission européenne [publiait](#) un communiqué de presse dans lequel elle annonce **des mesures contre la Pologne et la Hongrie**, qui ne s'alignent pas sur la politique commune sur le prix de l'alcool et du tabac.

En ce moment, la [directive 2011/64/UE](#) du Conseil du 21 juin 2011 impose aux États membres de percevoir un droit d'accise sur les cigarettes représentant au moins 60% du prix moyen de vente au détail des cigarettes. [Dans un discours](#) en novembre de l'année dernière, le commissaire de la santé Andriukaitis expliquait les priorités de l'UE en terme de tabac (des mesures qui pourtant étaient sous la souveraineté des Etats membres depuis des décennies):

- une meilleure réglementation du tabac et un système de traçabilité à l'échelle de l'UE pour éviter le marché noir ;
- l'interdiction de la publicité et du parrainage transfrontaliers pour le tabac ;
- des règles concernant la taxation du tabac (imposition d'un seuil minimal) ;
- des recommandations sur les environnements sans fumée ;
- un soutien de transition aux producteurs de tabac de l'UE pour qu'ils se tournent vers d'autres cultures ;
- une proposition visant à interdire les plastiques dans les filtres à cigarettes.

L'objectif de ces mesures est de *diminuer les maladies non transmissibles (en abrégé MNT)*. Une MNT est une maladie que vous avez contractée sans contact avec votre environnement et que vous ne pouvez pas transmettre à votre environnement.

A part pour les maladies mentales et quelques autres exceptions, la majorité écrasante des MNT sont dues à vos propres actions (c'est simplement « de votre faute »). Ces maladies surviennent si vous avez trop bu, trop mangé ou trop fumé.

Parmi le grand public, cette information est connue et acceptée. Nous savons que nos vices ont des conséquences.

Pour l'Union européenne ainsi que pour d'autres organisations supra-nationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est plus qu'un faux-pas. Les MNT sont une preuve d'**un manque de responsabilité de la part des citoyens** et qui doit être empêché par l'État. D'où le concept de l'**État-nounou**: puisque vous n'êtes plus à même de contrôler vos envies, ce seront les fonctionnaires de Bruxelles, Paris, Berlin, etc... qui vont vous indiquer comment vivre votre vie.

Les ONG, porte-paroles de l'Union européenne

Dans les pays membres de l'Union européenne, les politiciens mènent leurs politiques à travers un schéma classique : ils proposent leurs idées pendant une campagne électorale, puis ils réussissent (ou non) à établir une coalition qui leur permet de mettre en œuvre ces idées (ou non) et finalement les mesures traversent le processus parlementaire conventionnel.

Dans l'Union européenne, ce système est bien différent. Bruxelles donne des vastes subsides à des organisations qui proposent, elles, leur programme politique.

A titre d'exemple, l'UE finance des ONG politiques qui vont ainsi défendre l'Union Européenne pour la négociation des budgets dans les parlements nationaux. Chris Snowden, chercheur chez l'institut anglais "Institute of Economic Affairs" [a analysé](#) les déclarations de ces organisations pendant les négociations du budget en 2013.

Le *Forum européen de la Jeunesse* (82% financé par l'UE) a déclaré : "Nous appelons les États membres à ne pas geler ou réduire le budget de l'UE". *Mental Health Europe* (financée à 91% par l'UE) a déclaré qu'ils "s'opposent aux réductions de budget". Le *Lobby européen des femmes* (83% financé par l'UE) a appelé à "un budget ambitieux". CONCORD (51%

financé par l'UE) a averti que "les coupes budgétaires de l'UE pourraient coûter des vies dans les pays en développement". Le *European Movement* (71% financé par l'UE) a demandé une "augmentation des investissements".

Il s'avère que toutes les ONG majeures, mise à part une seule (Greenpeace), reçoivent un subside annuel d'au moins 200 000€.

L'activisme de ces organismes va plus loin que la simple défense du budget, qui est évidemment dans leur propre intérêt. Les organisations de santé proposent directement les politiques qui sont reprises par les bureaucrates de Berlaymont (Bruxelles).

Pourquoi la politique européenne reprend les textes des ONG :

Les ONG sont vues comme des spécialistes. Il est donc beaucoup plus viable politiquement de dire "ce sont les experts qui recommandent cette mesure" plutôt que de dire qu'il s'agit d'une politique personnelle. Or les mesures proposées par ces ONG sont également biaisées par leurs propres intérêts.

Il existe de nombreux exemples qui démontre cela. L'organisation [EUROCARE](#) (financée par l'Union européenne) propose une augmentation du prix de l'alcool, l'interdiction des publicités pour l'alcool et une sorte de paquet neutre pour l'alcool.



Cette image représente le genre de mesure que propose EUROCARE

La *European Public Health Alliance (EPHA)* (financée par l'Union européenne) demande le paquet neutre pour le tabac au niveau européen, plus de taxes sur les cigarettes, une extension des lieux interdits aux fumeurs, plus de restrictions des alternatives comme le vapotage.

Le ENSP (European Network for Smoking and Tobacco Prevention) [demande](#) des restrictions au niveau des cigarettes dans les films. Le EPHA [demande](#) aussi plus de taxes sur le gras, le salé, le sucre, les sodas, les boissons énergisantes, etc.

Le lobbying de ces ONG fonctionne extrêmement bien et aujourd'hui la Commission Européenne reprend une bonne part de ces idées même si elle doit contredire d'autres mesures.

Par exemple, dernièrement l'Irlande a décidé d'introduire une taxe sur les boissons sucrées, qui violait notamment le principe de non-discrimination du marché intérieur de l'Union Européenne. Selon cette nouvelle loi irlandaise, les boissons non-alcoolisées qui ont un niveau de sucre supérieur à celui fixé par l'État doivent payer une taxe substantielle. Cette mesure avait l'intérêt de favoriser les jus de fruits irlandais peu sucrés face aux importations européennes.

Cependant, la Commission européenne [a décidé](#) de donner son feu vert à la mesure, en disant que l'objectif de la mesure était "cohérent avec les objectifs de santé publique". Ce discours était un copié-collé de la prise de position des ONG.

Les intérêts cachés derrière les mesures anti-tabac

L'exemple d'ENSP (European Network for Smoking and Tobacco Prevention) est sans doute le plus frappant. L'organisation opère avec [un budget annuel de 741 481 €](#), dont 376 194 € proviennent du budget du département de la santé de la Commission européenne. Mais on peut se demander comment cette ONG peut organiser des grandes conférences anti-tabac et faire venir des experts, scientifiques, académiques, politiciens et journalistes de tous les coins de la terre, pour des centaines de milliers d'euros.

Conclusion

Donc, contrairement à ce qu'on pense, le lobbying n'est pas qu'un groupement extérieur au parlement qui influence le processus "normal" de la législation. Bien au contraire, l'Union européenne a créé ce lobbying de la santé publique, et l'a exposé aux intérêts de grandes entreprises pharmaceutiques.

Par conséquent, aujourd'hui l'UE finance des organisations soi-disant « non-gouvernementales » (même si très largement financée par l'UE) qui se chargent en échange de défendre les intérêts de l'UE auprès des États-nations et leur fournisse des conseils politiques largement biaisés par l'intervention de groupes pharmaceutiques qui les utilisent pour tenir la concurrence à l'écart.

Les « bonnes intentions » sont souvent les meilleures cachettes pour faire avancer ses propres intérêts financiers. Et les lobbys l'ont bien compris.

1. L'information publiée dans cette publication. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication. Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :

- (1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
- (2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
- (3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
- (4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
- (5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

3. Risques d'investissement. L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

4. Aucune garantie. Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne